

Accueil Urbanisme

De: jpchastaing@gmail.com
Envoyé: mardi 3 avril 2018 18:55
À: Accueil Urbanisme
Objet: Objet : Révision du PLU de GRASSE- Enquête publique – Aire d'accueil des gens du voyage.
Pièces jointes: Lettre à M. JC Grange Rev. PLU Grasse.docx

(E6)

A l'attention de : **Monsieur Jean-Claude GRANGE , commissaire enquêteur**

Bonjour Monsieur,

Je me permets de vous adresser joint, à toutes fins utiles, document résumant mon inquiétude sur l'aggravation de la sécurité routière pour le **secteur de la route des Aspres**, compris entre l'entrée des Bastides de la Mourachonne et le Centre Hospitalier de Grasse, avec l'éventuelle circulation régulière de caravanes, ajoutée au trafic supplémentaire que le programme PROMOGIM va engendrer.

J'espère que ces quelques précisions pourront aider à votre enquête.

Je vous souhaite bonne réception de la présente, et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Pierre Chastaing
335/49 route des Aspres
06370 MOUANS-SARTOUX
Jpchastaing@gmail.com

Provenance : Courrier pour Windows 10

JP CHASTAING – jpchastaing@gmail.com

335/49 route des Aspres – les bois de la Mourachonne – 06370 MOUANS-SARTOUX

A l'attention de : Monsieur Jean-Claude GRANGE , commissaire enquêteur

Objet : Révision du PLU de GRASSE- Enquête publique – Aire d'accueil des gens du voyage.

Le, 03.04.2018

Bonjour Monsieur,

Concerne :

Votre enquête sur la possibilité de la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage à proximité de l'entrée des Bastides de la Mourachonne.

Je me permets d'attirer votre attention sur la dangerosité due à l'intensité, la densité, de la circulation routière sur la route des Aspres, dans le nœud routier, composé :

1. Bastide de la Mourachonne :
Entrées dans la résidence, des voitures très dangereuses **en coupant la route** des Aspres.
Sorties de la résidence, des voitures très dangereuses **en coupant la route** des Aspres pour prendre la direction de Pégomas ou de l'Hôpital.
2. Bois de la Mourachonne :
Entrées dans la résidence, des voitures très dangereuses **en coupant la route** des Aspres.
Sorties de la résidence, des voitures très dangereuses **en coupant la route** des Aspres pour prendre la direction de Pégomas ou de l'Hôpital.
3. Hôpital de Grasse :
Circulation générée par les ambulances et les visiteurs de l'Hôpital.
4. **Route des Aspres coupée** par les véhicules venant et arrivant **depuis Pégomas.**

En arrivant depuis le boulevard Emmanuel Rouquier, quand on arrive à hauteur de l'entrée des Bastides de la Mourachonne, il n'y a pas de visibilité pour les véhicules qui nous suivent de **trop près et à une vitesse excessive, et qui sont surpris par les véhicules qui tournent à gauche** pour entrer dans la résidence des bois de la Mourachonne.

Cette situation est très accidentogène, et c'est un miracle qu'il n'y ai pas encore eu d'accident grave à cet emplacement, sans compter le risque encouru par les piétons et notamment des enfants à la descente du bus scolaire

Imaginez l'aggravation des risques d'accidents que représenterai le trafic supplémentaire dû à la présence de caravanes. qui devront également couper la route si elles arrivaient depuis Pégomas, route qui elle-même est très dangereuse. Dans ce cas, des aménagements de la route seront indispensables.

Pour cette raison je vous demande d'émettre un avis défavorable pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le quartier CLAVARY (parcelle EO227)

De plus la construction du programme PROMOGIM, va engendrer encore une augmentation de la circulation, et surtout des énormes problèmes de stationnement le **Parking de l'Hôpital est déjà trop petit. Les visiteurs doivent se garer sur le bord de la route. Peut-être pourriez-vous trouver une solution pour un parking supplémentaire ?**

J'espère que mes observations vous aideront pour votre étude.

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'accuser réception de la Présence.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

JP Chastaing